



LOI TRAVAIL : ni négociable, ni amendable !

Il détruit le Code du travail, menace les statuts de la Fonction publique, laissant à la jeunesse toujours plus de chômage de précarité et de misère pour les retraités.

RETRAIT DU PROJET !

Les manifestations du 9 mars ont rassemblé 500 000 salariés et jeunes, 150 000 jeunes, lycéens et étudiants le 17 mars, la pétition a été signée par 1 250 000 personnes : cela inquiète le gouvernement. Il a peur, fait des annonces qui ne modifient en rien le fond du projet de loi.

IL FAUT FAIRE CEDER LE GOUVERNEMENT !

CE PROJET DE LOI PERMETTRAIT AU PATRONAT :

- De faciliter les licenciements et précariser le CDI,
- D'obtenir des accords d'entreprises inférieurs à la loi et aux conventions collectives : **c'est l'inversion de la hiérarchie des normes,**
- D'allonger la durée de travail hebdomadaire et journalière,
- De fractionner le repos minimal quotidien de 11 H,
- De moduler le temps de travail sur 3 ans,
- De payer 5 fois moins les heures sups, d'augmenter le temps de travail et de baisser les salaires,
- D'attaquer la Médecine et l'Inspection du travail,
- De diviser les travailleurs par les référendums patronaux contre les syndicats de salariés,
- D'indemniser toujours moins les salariés en cas de licenciement abusif
- Rien contre les abus de CDD et la précarité...

Comme les salariés du privé, les fonctionnaires sont concernés :

Le projet de loi autoriserait le gouvernement à imposer par ordonnance le Compte Personnel d'Activité (CPA) aux fonctionnaires. Les garanties collectives en matière de salaire, de missions, de carrière, de temps de travail... disparaîtraient au profit d'une négociation individuelle généralisée

Tous en grève le 31 mars pour exiger :

**Le retrait du projet de loi travail !
Des droits sociaux de haut niveau !**

GRANDE MANIFESTATION DEPARTEMENTALE

POITIERS : départ Porte de Paris à 14 h 00

Après manifestation par les boulevards circulaires, rassemblement populaire Porte de Paris avec prises de parole, animations, restauration, etc.

CHATELLERAULT : 10 H 00, Zone Nord, MECAFI, Salariés

10 H 30 : Place de l'Europe, Jeunes, Lycéens, Retraités

Convergence des deux cortèges à 11 H 00, au Kiosque de la Mairie

MONTMORILLON : 10 H 00, Place du Maréchal Leclerc